

TAXE DE SEJOUR

Déclaration de perception de la Taxe de Séjour

Document à compléter et à remettre à la Direction des Finances :

AU PLUS TARD LE 31 JUILLET 2019

INFORMATIONS RELATIVES A L'HEBERGEMENT

Type d'Hébergement :
(Hôtel, Chambre d'hôtes, Cite, Meublé de tourisme, Centre d'hébergement, Résidence hôtelière, Camping, Port de plaisance ou Village Vacances)

NOM de L'HEBERGEMENT
et/ou du GERANT :

Complément :

Adresse de l'hébergement :
(N° de voie, nom de la rue, Code Postal, Ville)

Adresse postale :
(N° de voie, nom de la rue, Code Postal, Ville)

E-mail :

Téléphone :

Nombre de chambres : Capacité d'hébergement :

Classement : Date d'ouverture :

A partir du 1er janvier 2019	Non Classé ou en cours de classement (1)	1 *	2 *	3 *	4 et 5 *
Hôtel, Résidence de Tourisme, Meublé de Tourisme	5% du coût de la nuitée par adulte plafonné à 1,50 €	0,75 €	0,90 €	1,00 €	1,50 €
Villages Vacances		0,75 €			0,90 €
Chambres d'hôtes	0,75 €				
Camping	0,20 €	0,55 €			
Aires de camping-cars et parcs de stationnement touristique par tranche de 24h	0,55 €				
Port de plaisance	0,20 €				

(1) Calcul du tarif par personne : (coût de la nuitée/nb total de personnes)*5% -> à plafonner à 1€50 par personne

RECAPITULATIF DES SOMMES PERCUES

MOIS	ANNEE	MONTANT	Nombre de personnes exonérées
Janvier	2019		
Février	2019		
Mars	2019		
Avril	2019		
Mai	2019		
Juin	2019		
TOTAL A REVERSER			

Agrafez le chèque correspondant au montant à reverser
(à l'ordre du Trésor Public)

Fait à
le

Date du Règlement

N° du chèque ou référence du virement

Signature et cachet de l'Etablissement

TAXE DE SEJOUR Etat Mensuel

Document à compléter et à remettre à la Direction des Finances :

AU PLUS TARD LE 31 JUILLET 2019

Récapitulatif des sommes perçues

JOUR	NOMBRE DE PERSONNES LOGEES				
	Plein Tarif	Motif d'exonération (1)			
		A	B	C	D
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					
31					
NB TOTAL (e)					
TARIF (f)		(f) TARIF : voir tableau première page selon le classement			
SOMMES PERÇUES (e) x (f)					

(1) Motif d'exonération :

- A - Les personnes mineures
- B - Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés sur le territoire d'Angers Loire Métropole
- C - Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un logement temporaire
- D - Les personnes assujetties à la Taxe d'Habitation sur le territoire d'Angers Loire Métropole

TAXE DE SEJOUR Etat Mensuel

Document à compléter et à remettre à la Direction des Finances :

AU PLUS TARD LE 31 JUILLET 2019

Récapitulatif des sommes perçues

JOUR	NOMBRE DE PERSONNES LOGEES				
	Plein Tarif	Motif d'exonération (1)			
		A	B	C	D
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					
31					
NB TOTAL (e)					
TARIF (f)		(f) TARIF : voir tableau première page selon le classement			
SOMMES PERÇUES (e) x (f)					

(1) Motif d'exonération :

- A - Les personnes mineures**
- B - Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés sur le territoire d'Angers Loire Métropole**
- C - Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un logement temporaire**
- D - Les personnes assujetties à la Taxe d'Habitation sur le territoire d'Angers Loire Métropole**

TAXE DE SEJOUR Etat Mensuel

Document à compléter et à remettre à la Direction des Finances :

AU PLUS TARD LE 31 JUILLET 2019

Récapitulatif des sommes perçues

JOUR	NOMBRE DE PERSONNES LOGEES				
	Plein Tarif	Motif d'exonération (1)			
		A	B	C	D
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					
31					
NB TOTAL (e)					
TARIF (f)		(f) TARIF : voir tableau première page selon le classement			
SOMMES PERÇUES (e) x (f)					

(1) Motif d'exonération :

- A - Les personnes mineures**
- B - Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés sur le territoire d'Angers Loire Métropole**
- C - Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un logement temporaire**
- D - Les personnes assujetties à la Taxe d'Habitation sur le territoire d'Angers Loire Métropole**

TAXE DE SEJOUR Etat Mensuel

Document à compléter et à remettre à la Direction des Finances :

AU PLUS TARD LE 31 JUILLET 2019

Récapitulatif des sommes perçues

JOUR	NOMBRE DE PERSONNES LOGEES				
	Plein Tarif	Motif d'exonération (1)			
		A	B	C	D
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					
31					
NB TOTAL (e)					
TARIF (f)		(f) TARIF : voir tableau première page selon le classement			
SOMMES PERÇUES (e) x (f)					

(1) Motif d'exonération :

- A - Les personnes mineures
- B - Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés sur le territoire d'Angers Loire Métropole
- C - Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un logement temporaire
- D - Les personnes assujetties à la Taxe d'Habitation sur le territoire d'Angers Loire Métropole

TAXE DE SEJOUR Etat Mensuel

Document à compléter et à remettre à la Direction des Finances :

AU PLUS TARD LE 31 JUILLET 2019

Récapitulatif des sommes perçues

JOUR	NOMBRE DE PERSONNES LOGEES				
	Plein Tarif	Motif d'exonération (1)			
		A	B	C	D
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					
31					
NB TOTAL (e)					
TARIF (f)		(f) TARIF : voir tableau première page selon le classement			
SOMMES PERÇUES (e) x (f)					

(1) Motif d'exonération :

- A - Les personnes mineures**
- B - Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés sur le territoire d'Angers Loire Métropole**
- C - Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un logement temporaire**
- D - Les personnes assujetties à la Taxe d'Habitation sur le territoire d'Angers Loire Métropole**

TAXE DE SEJOUR

Etat Mensuel

Document à compléter et à remettre à la Direction des Finances :

AU PLUS TARD LE 31 JUILLET 2019

Récapitulatif des sommes perçues

JOUR	NOMBRE DE PERSONNES LOGEES				
	Plein Tarif	Motif d'exonération (1)			
		A	B	C	D
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					
31					
NB TOTAL (e)					
TARIF (f)		(f) TARIF : voir tableau première page selon le classement			
SOMMES PERÇUES (e) x (f)					

(1) Motif d'exonération :

- A - Les personnes mineures**
- B - Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés sur le territoire d'Angers Loire Métropole**
- C - Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un logement temporaire**
- D - Les personnes assujetties à la Taxe d'Habitation sur le territoire d'Angers Loire Métropole**